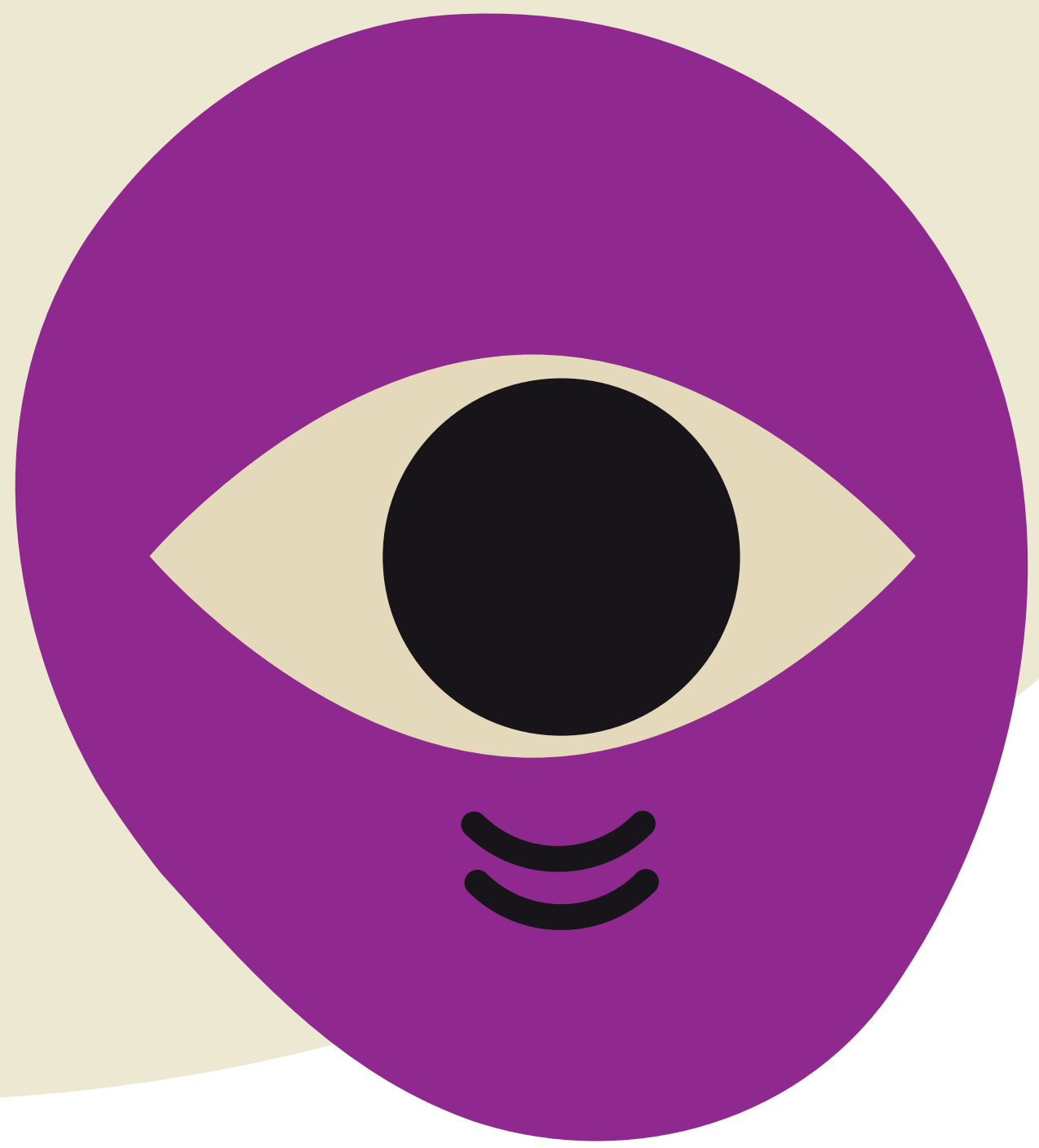




L'arrivée des archives de la gendarmerie, une nouvelle mission à Châtellerault/Le Blanc

Avec près de 49 kml délocalisés, les archives de la gendarmerie bénéficient d'une structure permettant d'accueillir les lecteurs mais aussi de développer différentes actions de valorisation. Associé aux chercheurs de la gendarmerie et des armées, ainsi qu'aux universités dont celle de Poitiers, l'ambition du département est de proposer ces archives comme sources pour de nouvelles recherches scientifiques et d'attirer un nouveau public au CAAPC.

Retour sur une année de mise en place

Contexte et répartition des archives

Le département des archives de la Gendarmerie nationale a été créé en janvier 2024 au sein du Centre des archives de l'armement et du personnel civil situé à Châtellerault.

C'est dans un contexte de grands mouvements de fonds entre les sites du Service historique de la Défense que ceux de la gendarmerie ont été répartis entre Châtellerault et Vincennes.

En effet, le département des archives de la gendarmerie au CAAPC collecte et conserve, sur les sites de Châtellerault et Le Blanc, les archives des unités

territoriales de la brigade à la région, des gendarmeries spécialisées, des écoles ainsi que des unités des anciennes colonies et des forces stationnées à l'étranger. Le Centre historique des archives à Vincennes collecte et conserve, quant à lui, les archives de la direction générale, des organismes centraux, des opérations extérieures et de la Garde républicaine. L'objectif depuis plus d'un an est de s'insérer au sein d'une chaîne hiérarchique dense mais autonome dans tous ses processus, de la collecte à la communication.



Perspectives d'avenir pour le DAGN

Produire et mettre à jour les outils d'aide à la recherche

Chaque archiviste connaît bien la pertinence d'un instrument de recherche tant pour les lecteurs que pour l'administration des archives. Le DAGN a pour objectifs d'en produire de nouveaux et de mettre à jour les anciens. Notre société connectée et dématérialisée rend nécessaire la mise à disposition de ces outils ligne sur le site internet du Service historique de la Défense.

Les fonds collectés depuis les années 1980 ont fait l'objet d'inventaires peu exploitables par le grand public. S'ils nous permettent d'effectuer les recherches à distance et d'orienter les lecteurs, ils ne sont pas satisfaisants notamment pour une intégration à la fois dans le SIA que sur un site internet.

Un chantier de reprise de ces inventaires est planifié sur les trois prochaines années et doit compléter les instruments déjà existant concernant la période XIXe siècle-1946.

Développer un réseau de lecteurs/chercheurs autour des archives de la gendarmerie

La gendarmerie dispose d'un centre de recherche (CRGN) qui a pour mission de tisser des liens entre la recherche académique, les experts et les décideurs de l'institution. Chargé de valoriser la recherche, le CRGN assure au DAGN un soutien et encourage des chercheurs de tout horizon vers des sujets scientifiques touchant la gendarmerie.

En parallèle, le DAGN et le CAAPC, forts de leur ancrage territorial, mobilisent également les universités et leurs laboratoires afin d'attiser l'intérêt de leurs étudiants pour les archives conservées à Châtellerault/Le Blanc. C'est le cas notamment de l'université de Poitiers et du CRIHAM (Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie) dans le cadre de publications scientifiques et du diplôme d'université Archives et métiers des archives.

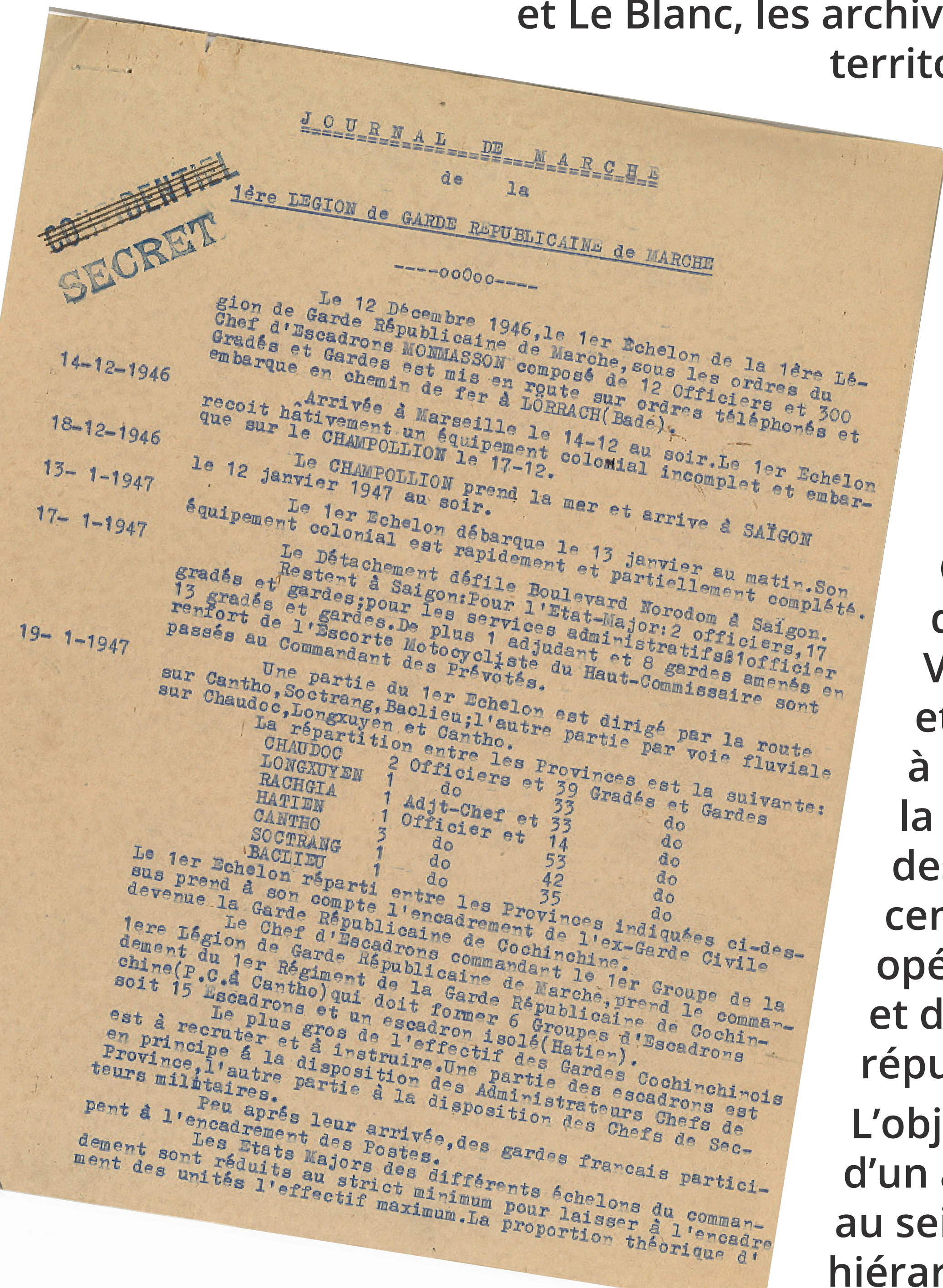
Valoriser par la médiation : expositions, conférence et salle pédagogique

Dans une logique d'ouverture et de renforcement de son ancrage territorial, le CAAPC développe de nombreuses actions de valorisation à destination de publics variés. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs du programme scientifique culturel et éducatif du SHD, auquel le DAGN participe pleinement.

La dernière exposition du CAAPC, qui portait sur l'année 1944 a mobilisé naturellement des archives de la gendarmerie, témoignant de la vie des Français en cette année mouvementée. Les prochaines expositions mettront en valeur de la même manière les fonds de la gendarmerie.

Après une conférence en 2024 sur l'histoire de la gendarmerie dans la Vienne, une conférence sur la gendarmerie maritime est programmée au cours du deuxième trimestre 2025, en lien avec l'année de la mer.

Au-delà de ces actions plus traditionnelles, le CAAPC aménage une salle pédagogique qui permettra d'accueillir un public plus jeune que celui fréquentant habituellement les conférences et expositions.



Priorité à la gestion des recherches

Les sollicitations sont diverses allant de la recherche personnelle à la requête administrative.

Des enquêtes réalisées sous l'Occupation à celles plus contemporaines, les procès-verbaux de gendarmerie constituent une source précieuse pour l'histoire locale ou même familiale.

Nombre de demandes auxquelles nous répondons concernent également une histoire personnelle. Reconstituer son dossier de procédure détruit lors d'un incendie ou connaître les détails d'une affaire criminelle qui a bouleversé sa propre famille, tel est l'objet de ces demandes très personnelles.

Certaines de ces recherches sont parfois plus singulières : identifier les commandants successifs d'une unité ou encore retracer l'histoire d'un gendarme afin de donner son nom à une brigade ou une promotion d'élèves gendarmes. Le département répond également à des demandes administratives, à des réquisitions judiciaires et à diverses demandes de renseignement.

Alors que les archives de la Gendarmerie nationale s'installaient à Châtellerault, il a fallu prendre en charge plusieurs centaines de recherches annuelles jusqu'alors traitées par Vincennes et surtout informer les lecteurs de ce changement d'interlocuteurs.

